



# Commission Départementale des Arbitres

## Procès-Verbal n°14

Réunion du : **Lundi 25 octobre 2021**

À : **18h30**

Présidence : **BOUREAU Cyril**

**Présentiels :**  
**Jean REDAUD (Secrétaire) – Michel ALEXANDRE – Dominique CARPENTIER – Cédric DERVEAUX – Patrick FAUTRAD (représentant des arbitres élu au CD) – Pierre HOLLECKER – Christophe JOLY – Thierry WILIG.**

**Visio Conférence :**  
**Nabil BENAÏSSI – Christophe COURET – Olivier GONCALVES – Gérard IVORA (Représentant du CD à la CDA).**

Assiste(nt) à la séance : **Jean François BECKER (Observateur pour la CDA).**

### MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités, entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



**Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district**

**A votre arrivée dans le hall d'entrée merci de présenter un Pass Sanitaire (attestation vaccinal ou test de – 72 heures)**



## ATTENTION :

- La commission rappelle que le passage à l'heure d'hiver se fera dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31/10/2021. Les montres devront être retardées d'une heure par rapport à l'heure actuelle.

## CORRESPONDANCES :

### Ligue Méditerranée :

- Information concernant la messagerie de Ligue et adressant le bilan des arbitres ne se connectant pas. La majeure partie de ceux-ci n'ont pas renouvelé leur licence parfois depuis plusieurs saisons.
- Informant de l'organisation des journées de l'arbitrage et communiquant le dossier de presse y afférant.

### District du GRAND VAUCLUSE :

- Transmettant le dossier d'arbitre de M. Yassine SAHLI. Remerciements.

### Arbitres :

- Toutes les correspondances ont été traitées en amont de la réunion et une réponse y a été apportée aux intéressés.
- M. Abdelrazak EL KHEMIRI : informant la commission de sa décision de mettre fin à sa fonction d'arbitre au 30/06/2122. Pris note et transmis aux personnes concernées. Le Président et les membres de la CDA vous remercient pour votre investissement au sein de l'arbitrage Varois.



 Clubs :

- Les correspondances des clubs ont été prises en compte et transmises aux personnes concernées.

## DECISIONS :

 Sanction :

- La commission a sanctionné trois arbitres de non-désignations pour une durée initiale de trois mois pour non-respect de l'article 39 du règlement intérieur de la CDA au cours de la précédente saison. Pour se voir rétablis dans leur droit à désignations, ils devront s'acquitter des sommes dues dans les meilleurs délais.

## INFORMATIONS :

 Formation :

- L'examen de ligue jeunes, seniors et futsal se déroulera au siège de la Ligue de Méditerranée le 5 février 2022.
- Le stage de perfectionnement des jeunes arbitres de District organisé dans le cadre de leur candidature au titre de jeune arbitre de Ligue (12 postulants) se déroulera au CREPS de BOULOURIS du 29 au 31 octobre 2021.

 Formation initiale d'arbitres :

- Elle vient de débiter sous l'égide de l'IR2F dans les installations du stade Baptiste à SIX FOURS.
- 12 candidats se sont présentés dont une féminine et 5 seniors.

 Désignations :

- **Honneur et Félicitations pour Tom DE NUNZIO qui a été désigné par la Ligue de Méditerranée pour donner, dans le cadre des journées de l'arbitrage, le coup d'envoi fictif du « classico » OLYMPIQUE DE MARSEILLE contre le PARIS SAINT GERMAIN ce dimanche 24/10/21.**



## CONTACTS CDA :

La CDA rappelle qu'à partir du **vendredi 17h00**, le seul numéro à contacter en cas de problème lié aux désignations est le **06.07.16.54.54**.

De même et en dehors des heures d'ouverture du District, le seul N° pour joindre le **Secrétaire de la CDA** et dans des créneaux horaires raisonnables, est le **06.89.73.17.80**.

## QUESTIONS DIVERSES :

### Problèmes soulevés :

- Un arbitre a été menacé de mort durant une rencontre de football loisir au cours de la semaine écoulée. Plainte a été déposée par la victime et la commission sera attentive sur la suite donnée sur le plan disciplinaire.

### Formation Initiale d'Arbitre Futsal :

- La formation initiale des arbitres candidats Futsal se déroulera au siège du District les samedis 30/10/21 et 6 – 13 et 20/11/21.

### Listing Téléphonique Arbitres :

- Le listing a été adressé à l'ensemble des arbitres du District ainsi qu'aux membres de la CDA. Il est rappelé que ce dernier est et doit rester confidentiel.

## RECEPTIONS :

- Sur convocation, la CDA a reçu trois nouveaux arrivants en provenance d'autres régions, MM. Alexis GUILLAUME – Riyan DERRI et Yassine SAHLI.
- Après les présentations des membres de la Commission présents lors de la réunion du jour et après leur avoir souhaité la bienvenue, la commission s'est efforcée de donner aux trois arbitres, toutes les explications qu'ils attendaient sur le fonctionnement de l'arbitrage dans le District du Var et sur celui de la CDA.
- Ils ont apporté des réponses aux questions qu'ils ont soumises à l'attention de la CDA, chacun dans le domaine qui les concernait.

*Prochaine réunion plénière le lundi 8 novembre 2021 à 18h30*

Président : Cyril BOUREAU

Secrétaire : Jean REDAUD